

## DELIBERATION CR002-2024

**Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;**

**Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;**

**Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 21 décembre 2023 ;**

**Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Recherche le 10 janvier 2024 ;**

**Objet de la délibération : Procès-verbal de la Commission de la recherche du 13 novembre 2023**

**La Commission de la Recherche réunie le 15 janvier 2024 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :**

Le procès-verbal de la Commission de la recherche du 13 novembre 2023 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

**Christian ROBLÉDO**  
*Président*  
*de l'Université d'Angers*  
**Signé le 07 février 2024**

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Mis en ligne le : Mise en ligne le 08 février 2024**

Ua

# PROCÈS-VERBAL

Commission de la Recherche  
**13 novembre 2023**

*Soumis au vote de la Commission de la  
Recherche du 15 janvier 2024*

U A

Ua

U/A

U A

La Commission de la Recherche de l'Université a été réunie le 13 novembre 2023 à 14h30 en salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de M. ROBLEDO

ROBLÉDO Christian Président de l'université	Présent
SIMONEAU Philippe Vice-président recherche	Présent
ALLAIN Magali	Présente
ALLAIN Philippe	Présent
AUBOURG Sébastien	Excusé, donne procuration à Philippe SIMONEAU
BARICHARD Vincent	Présent
BASTIAT Guillaume	Présent
BEHUET Corentin	Présent
BLANCHARD Philippe	Présent
BRÉARD Dimitri	Présent, jusqu'à 17h00
BRIS Céline	Excusée
CAMUS Sandra	Présente, à partir de 16h05
CHEN Jaspe	Présente
CHUREAU Véronique	Excusée, donne procuration à Magali ALLAIN
CONTE Sabrina	Présente
DAUCÉ Bruno	Excusé
DELALEU Frédéric	Absent
DENÉCHÈRE Yves	Présent
DUPARC Caroline	Absente
EL BICHR Meryem	Excusée
HUGONNIER François	Excusé
JUSSIEN Christelle	Excusée, donne procuration à Philippe BLANCHARD
LAGARCE Frédéric	Présent, à partir de 16h30
LANDÈS Claudine	Excusée, donne procuration à Meryem MOJTAHID
LE NAN Frédérique	Présente
LIBOUBAN Hélène	Présente
LONG Martine	Excusée, donne procuration à Christian ROBLEDO
MALLEGOL Patricia	Excusée
MANN Etienne	Absent
MARCHAIS Véronique	Présente
MATHIEU Elisabeth	Excusée, donne procuration à Yves DENECHERE
MOJTAHID Meryem	Présente
MOREL-BROCHET Annabelle	Présent, jusqu'à 16h50
PERCHEPIED Laure	Présente
POINT Laetitia	Absente
ROUSSEAU Audrey	Excusée, donne procuration à Guillaume BASTIAT
ROY Pierre-Marie	Excusé, donne procuration à Philippe SIMONEAU
VAUDEL Gwenaëlle	Excusée, donne procuration à Magali ALLAIN
VIGNON-BARRAULT Aline	Absente

**Personnes invitées par le Président :**

Alexa ROUEZ, Directrice générale-adjointe

Bénédicte GIRAULT, Directrice de la Recherche, de l'Innovation et des Etudes Doctorales

**Secrétariat de séance :**

Cellule institutionnelle

## Ordre du jour :

### Table des matières

<b>1. Informations générales</b>	<b>1</b>
1.1 Bilan annuel des PUR.....	1
1.2 Comité d'Ethique Recherche COMUE Angers - Le Mans.....	2
<b>2. Affaires statutaires</b>	<b>4</b>
2.1 Règlement intérieur de l'UMR IRHS - vote .....	4
<b>3. Vie des laboratoires</b>	<b>4</b>
3.1 Présentation projet CPJ Maël BAUDIN (IRHS) - information .....	4
3.2 Présentation projet CPJ Véronique BLANCHARD (TEMOS) - information.....	6
<b>4. ANNEXE : diaporama de la séance du 13 novembre 2023</b>	<b>9</b>

M. ROBLEDO ouvre la séance de la Commission de la Recherche à 15h50. A l'ouverture de la séance du 13 novembre 27 membres sont présents ou représentés (39 membres en exercice, 18 membres présents et 9 membres représentés). Il fait état des présents et des excusés.

## 1. Informations générales

### 1.1 Bilan annuel des PUR

Mme TRIVISANI-MOREAU effectue le bilan annuel des Presses Universitaires de Rennes (PUR) qui est le premier éditeur universitaire public français et le troisième éditeur universitaire français après deux éditeurs privés, que sont Ellipses et les Presses Universitaires de France (PUF). Elle rappelle qu'elle avait présenté, l'année dernière, une modification de la convention étant donné que l'objectif des 8 ouvrages annuels n'était pas toujours rempli. L'engagement avait alors été pris que si 1 ou 2 titres manquaient chaque année, l'Université d'Angers continuerait à verser sa cotisation annuelle de 28 000 € pour aider au développement de la Science Ouverte. Un certain nombre d'ouvrages sont ainsi désormais accessibles en libre accès sur le portail [books.openedition.org](https://books.openedition.org). Le grand public peut lire ces ouvrages et les institutions qui cotisent peuvent permettre à leurs membres de télécharger les ouvrages. Mme TRIVISANI-MOREAU annonce que 9 ouvrages sont parus en 2023 et rappelle qu'il faut compter au minimum un an entre le dépôt du dernier état du manuscrit et la sortie de l'ouvrage. Elle ajoute que 6 projets de transformation de thèse ont été acceptés aux PUR. Toutefois, elle souligne une difficulté puisqu'un trop grand nombre de projets de transformation de thèse ne vont pas jusqu'à édition, c'est-à-dire que les docteurs se découragent au moment de la réécriture de leur thèse. C'est la raison pour laquelle le comité éditorial a pris la décision de relever le niveau d'exigence du dossier de présentation. Il était jusqu'alors demandé au docteur de réaliser un projet de transformation de leur thèse en deux pages et il doit désormais faire cinq pages, ce qui représente un engagement plus important de la part du docteur pour mesurer le travail auquel il s'engage en entrant dans cette voie.

En termes de politique éditoriale, le directeur des PUR, Pierre-Henry FRANGNE souhaite une ouverture au grand public par le développement des beaux livres, le développement des manuels, l'expérimentation vers la BD et la collection "Épures", avec une quinzaine de parutions en 2023. Les ouvrages de la collection "Épures" ne dépassent pas les 144 pages, sont dépourvus de notes et restent à un tarif extrêmement abordable. Un autre aspect de la politique éditoriale a trait à l'internationalisation. Mme TRIVISANI-MOREAU cite notamment un rapprochement avec les Presses de l'Université de Montréal (coéditions ; mutualisation de numérisation du fonds), l'intégration d'un nouveau partenaire dans le SAIC Edition, l'Université de Lausanne (au 1er janvier 2024) et le projet d'une collection en langue anglaise.

Les PUR sont enfin entrées dans une phase de célébration avec deux événements successifs. Elle mentionne en premier lieu les 30 ans de la collection Histoire. À cette occasion, une exposition a été réalisée dans toutes les universités partenaires autour de cette collection. Par ailleurs, les PUR fêteront leurs 40 ans en 2024 avec un cycle d'actions à définir. Un groupe de travail dédié prépare cette future célébration.

Mme CAMUS s'interroge sur les liens avec la pédagogie au niveau des mémoires de master.

1

Mme TRIVISANI-MOREAU souligne qu'il est très rare que les mémoires de master soient acceptés. Il faut vraiment que ces masters soient d'un très bon niveau. Elle précise toutefois que la collection Mnémosyne publie chaque année un prix de master.

M. SIMONEAU indique qu'un ouvrage de transmission vers la société et les jeunes scolaires devrait paraître en 2024, qui s'intitule "Comme au labo", en partenariat avec l'Association des Petits Débrouillards Grand Ouest. Il proposera des portraits de chercheurs de l'Université d'Angers, agrémentés de petites expériences pouvant être réalisées dans une classe ou à la maison. Cet ouvrage est en cours de finalisation et a été réalisé dans le cadre des 50 ans de l'Université d'Angers.

M. ROBLÉDO aimerait savoir s'il ne peut y avoir que des publications sur les disciplines de SHS dans la ligne éditoriale des PUR.

Mme TRIVISANI-MOREAU répond que non puisqu'il y a des ouvrages de statistiques par exemple.

## 1.2 Comité d'Ethique Recherche COMUE Angers - Le Mans

M. SIMONEAU rappelle que l'éthique de la recherche est une compétence qui a été transférée à la ComUE lors de sa création, le 1<sup>er</sup> janvier 2021. En 2022, un travail a été opéré avec les collègues du Mans Université pour faire évoluer l'ancien Comité d'Ethique de la Recherche (CER) qui était précédemment en place au niveau de l'Université d'Angers. La procédure de saisine s'effectue via un dossier téléchargeable en ligne, pour transmission trois semaines avant le CER ciblé. Cette procédure est de plus en plus demandée par les financeurs à l'échelle locale, régionale, nationale et par un certain nombre de revues. Les projets concernés sont les suivants :

- Les projets de recherche individuels (y compris les thèses), ou collectifs, hors rapports de fin d'étude ou thèses de médecine
- Les projets dont la gestion financière est assurée par l'Université d'Angers ou Le Mans Université sont prioritaires.
- Les projets dans presque toutes disciplines.
- Les projets dont les inclusions n'ont pas commencé.

La composition de l'équipe opérationnelle du CER est transitoire puisque des membres avaient été élus dans le cadre du mandat du CER propre à l'Université d'Angers. Il a fallu que Le Mans Université nomme des collègues pour compléter le CER. La composition, provisoire jusqu'aux prochaines élections, est la suivante :

- Membres statutaires : vice-présidents recherche ; vice-présidents valorisation
- 6 représentants des Structures de coordination recherche désignés par les VP Recherche
- 6 enseignants-chercheurs/chercheurs élus par la Commission Recherche ou le Sénat Académique
- 2 doctorants élus par la Commission Recherche ou le Sénat Académique
- 2 Référents Intégrité Scientifique
- Invités : les délégués à la protection des données (DPD), le/la directeur.rice directrice des services recherche, les responsable des Userlab, l'agent comptable de la ComUE

Au 31 octobre 2023, il y a eu 4 CER en 2023 qui ont été sollicités pour 14 saisines déposées qui proviennent essentiellement des unités de recherche de l'Université d'Angers. Une grande variété de sujets sont abordés, essentiellement en Sciences Humaines et Sociales et les thématiques en lien avec les disciplines de Psychologie sont fortement représentées (64 % des dossiers). La plupart des dossiers ont obtenu un avis "favorable" ou un avis "favorable avec recommandations". 50 % des demandes proviennent d'enseignants-chercheurs ou de chercheurs et 50 % des demandes proviennent de doctorants.

M. SIMONEAU comptabilise 21 réunions du CER depuis 2018 pour 66 saisines, avec une tendance à la hausse ces dernières années. 13 dossiers n'ont pas été traités pour diverses raisons : CER non compétent, dossiers hors champ CER ou dossiers incomplets. Par ailleurs, 3 auditions de porteurs de projet ont été réalisées pour clarifier certains points ou demander des renseignements complémentaires. Les recommandations les plus fréquentes émises par le CER de l'Université d'Angers sont les suivantes :

- Modalités d'anonymisation des données
- Modalités de conservation des données
- Adresse de contact universitaire générique

Enfin, le formulaire de saisine a été révisé en 2023, de façon à ce qu'il soit plus explicite pour les porteurs de projet, et un guide de bonnes pratiques est en cours de rédaction.

Mme CAMUS aimerait avoir des précisions sur les critères en termes d'anonymisation des données, d'autant que le nom et prénom du participant est demandé dans la feuille de consentement.

M. SIMONEAU répond qu'il faut donner des éléments d'explication sur la conservation des données, la destruction des données, la sécurisation des données, etc. Il pense que certains conseils apparaîtront dans le guide des bonnes pratiques. En tout état de cause, il faut au moins connaître la procédure qui va permettre d'anonymiser les données.

M. DENECHERE a une question sur la représentativité du CER, avec de nombreux collègues de Psychologie. Le panel des disciplines n'est pas très large, ce qui peut poser problème pour arbitrer certains dossiers. L'idée est aussi que les collègues se mobilisent pour y participer.

M. SIMONEAU assure que la gouvernance souhaitait que le CER soit composé de collègues de secteurs disciplinaires différents. Toutefois, l'entrée de collègues du Mans Université permet de compléter la gamme de disciplines représentées. Il trouve aussi intéressant que des disciplines hors sciences humaines soient représentées au sein du CER, voire des collègues de disciplines qui ne sont pas amenées à déposer des dossiers. Ces collègues ne sont pas simplement des observateurs mais donnent aussi leur avis, ce qui est important.

Une administratrice a une interrogation sur les serveurs sécurisés. Elle utilise elle-même SharePoint fourni dans le Pack Office de l'Université d'Angers et estime que ce logiciel n'est pas considéré comme sécurisé. Elle aimerait connaître les procédures pour exporter directement les données vers une plateforme sécurisée.



M. SIMONEAU n'a pas de réponse à cette question dont il reconnaît la pertinence. Le dispositif le plus sécurisé a trait aux serveurs de l'Université d'Angers.

## **2. Affaires statutaires**

### **2.1 Règlement intérieur de l'UMR IRHS - vote**

M. SIMONEAU propose de recueillir les éventuelles remarques des membres de la CR sur ce règlement intérieur.

En l'absence de remarque, M. SIMONEAU soumet à l'approbation de la Commission de la Recherche la proposition de règlement intérieur de l'UMR IRHS.

La proposition de règlement intérieur de l'UMR IRHS est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

## **3. Vie des laboratoires**

### **3.1 Présentation projet CPJ Maël BAUDIN (IRHS) - information**

M. BAUDIN rappelle que l'IRHS est un laboratoire qui travaille principalement sur les plantes et les microbes. Il s'intéresse particulièrement aux processus moléculaires qui régulent l'adaptation de *Venturia inaequalis*. *Venturia inaequalis* est un champignon phytopathogène et est responsable de la tavelure du pommier, qui est une maladie assez commune dans les vergers. Elle cause énormément de problèmes puisqu'on applique plus de 20 traitements phytosanitaires chaque année pour contrôler cette maladie. Le champignon se fixe à la surface de la feuille et rentre dans les tissus de la plante pour venir se nourrir. La plante met en place un système immunitaire pour se défendre et M. BAUDIN est particulièrement intéressé par ces mécanismes et les interactions entre le champignon et la plante, ce qui aboutira à la maladie ou à la résistance. Les interactions sont régulées par des mécanismes moléculaires très complexes. Un gène de résistance devra reconnaître le pathogène sur des déterminants particuliers. M. BAUDIN travaille sur trois projets principaux. Le premier projet a comme point de départ l'hybridation entre plusieurs souches de pathogènes. Le second projet vise à identifier les déterminants avirulents et le dernier projet se base sur les travaux qui avaient été générés dans l'équipe avant son arrivée qui ont déjà identifié une protéine de résistance. L'idée est d'utiliser ces données préliminaires pour déposer un projet ANR JCJC l'année prochaine. Tous ces projets requièrent le développement d'outils génétiques et moléculaires afin de les mener à bien. Grâce à son financement de CPJ, il a pu recruter des étudiants de M2, des doctorants et des post-doctorants. Il profite également du support technique de deux techniciennes de l'INRAE.

M. ROBLÉDO aimerait savoir quelles protections sont prises pour éviter que les hybridations réalisées ne s'échappent dans la nature et que le champignon attaque les pommiers domestiqués.

M. BAUDIN confirme que l'équipe fait face à cette problématique. La première des précautions est de ne pas travailler en plein champ. Les conditions sont assez drastiques pour être sûr que rien ne s'échappe du laboratoire. Il a aussi la chance de pouvoir bénéficier des conditions adéquates à l'IRSH, avec un niveau S3 c'est-à-dire que tout ce qui est solide, liquide et aérien est contrôlé. Rien ne peut s'échapper en théorie du laboratoire.

Mme CAMUS note que l'équipe génère des mutations génétiques aléatoires. Par ailleurs, elle imagine qu'il existe un temps entre les mutations génétiques générées de manière aléatoire et l'obtention des phénotypes. Elle aimerait savoir comment l'équipe passe des conditions de laboratoire aux conditions réelles.

M. BAUDIN explique que les mutations génétiques dans le génome sont quelque chose de quotidien. Typiquement, le soleil peut générer des mutations, comme des cancers de la peau. Il utilise des rayons ionisants assez forts qui vont venir casser l'ADN et une certaine partie de ces cassures seront réparées par la mécanistique cellulaire du champignon, mais comme il ne peut pas faire face à toutes ces cassures, des mutations seront créées. Ces gènes vont ensuite coder pour des fonctions cellulaires chez le champignon qui seront totalement aléatoires. M. BAUDIN va identifier celles qui l'intéressent. Son crible vient faire en sorte de récupérer les champignons qui ont été mutés uniquement sur la partie génétique qui entraîne la résistance.

M. BARICHARD explique que les chercheurs en informatique ont des méthodes qui calquent les mécanismes naturels notamment des algorithmes génétiques qui font des mutations. Ils réalisent des mutations sur des populations aléatoires et des croisements entre les individus qui ont muté pour obtenir de nouveaux individus qui partagent les propriétés mutées.

M. BAUDIN estime qu'il est plus compliqué d'utiliser cette méthode en système biologique. Dans le cas des mutations générées aléatoirement, son idée sera d'identifier des mutations causales, qui vont générer des phénotypes intéressants. Il peut passer par des croisements pour essayer de les nettoyer mais ce n'est plus forcément nécessaire avec les technologies de séquençage qui existent dorénavant. Il se sert du croisement et de la mutation aléatoire comme deux outils indépendants qu'il n'utilise pas encore en combinaison.

Une administratrice s'interroge sur le concept de gène avirulent dans la littérature.

M. BAUDIN explique que le concept de gène avirulent est très largement conservé, y compris avec les pathogènes humains mais aussi chez les bactéries.

M. BLANCHARD aimerait savoir comment ces champignons se déplacent et pourquoi les maladies sont présentes à certains moments et pas à d'autres.

M. BAUDIN indique que le cycle de vie du champignon a été assez bien décrit. Il va typiquement se déplacer par le vent ou l'eau sous forme de spores. Les maladies peuvent aussi se déplacer à travers la mondialisation, en apportant des pommiers malades d'un autre pays par exemple. Le fait qu'un pommier soit malade à un certain moment de l'année et pas à d'autres dépend aussi des saisons.

Un administrateur aimerait savoir si l'objectif final est de trouver des plantes qui résisteront définitivement aux champignons ou s'il s'agit d'améliorer des produits phytosanitaires pour utiliser ceux qui sont moins dangereux pour l'environnement.

M. BAUDIN avoue qu'il aime bien se placer du côté de la recherche fondamentale puisqu'il cherche à comprendre ce qui se passe. L'idée est de s'orienter vers de la résistance variétale, en créant des variétés de pommiers qui seraient plus résistantes. En comprenant comment le champignon fonctionne, on peut créer des variétés plus compétentes à résister plus durablement. Un autre débouché est d'utiliser ces croisements pour générer des populations de champignons qui sont incapables d'attaquer le pommier domestiqué.

### 3.2 Présentation projet CPJ Véronique BLANCHARD (TEMOS) - information

Mme BLANCHARD présente son projet de recherche intitulé "Une histoire de l'enfance irrégulière à La Réunion de 1858 à 1958". Son parcours professionnel est particulier puisqu'elle a été éducatrice puis historienne pendant 20 ans et conservatrice d'un lieu muséographique créé par le ministère de la Justice qui se nomme "Enfants en justice". Ses principales recherches ont porté sur la justice des enfants et en particulier sur l'aspect genré c'est-à-dire le traitement différencié de la délinquance et de la déviance chez les jeunes filles dans la France des années 1950 et 1960. C'est en 2020 que ses recherches ont pris cette nouvelle orientation grâce à cette opportunité qui lui a été offerte par l'Institut National de Recherche Archéologique Préventive (INRAP). Il s'agissait d'écrire une présentation historique du pénitencier pour enfants de l'Ilet à Guillaume à La Réunion replacée dans son contexte local et national. Elle a coréalisé en 2021 cette étude historique et archéologique. Ce travail s'inscrit au croisement de l'histoire de la justice des enfants en France, de l'histoire religieuse et d'une histoire raciale en contexte colonial.

L'histoire de ce pénitencier pour enfants débute en 1858 quand l'administration coloniale et les autorités religieuses ont l'idée de fonder un pénitencier sur l'Ile de La Réunion. Ce pénitencier va permettre d'enfermer des petits délinquants, des incorrigibles. Il existe une vraie spécificité réunionnaise à travers les ateliers disciplinaires qui vont envoyer beaucoup d'enfants au pénitencier. Avec l'abolition de l'esclavage et la crainte des grands propriétaires de ne pas avoir de main d'œuvre à disposition, le gouvernement colonial va organiser une venue massive d'engagés. Si ces engagés se comportent mal dans le cadre de leur travail avec leurs employeurs, ils peuvent être présentés au juge de paix et enfermés disciplinairement pour des durées maximum de 100 jours.

La topographie particulière du pénitencier répond à deux impératifs importants : la conformité de l'Ilet à la philosophie générale du redressement des enfants perdus et la conviction que ce pénitencier offrira des bénéfices importants à la congrégation. Les missionnaires vont privilégier le travail et la production plutôt que le relèvement moral et religieux des enfants. Entre 1865 et 1868, une communauté de 150 enfants encadrés par 8-10 frères et 1 père vont construire de très nombreux édifices dont 2 élévations maçonnées, 2 chapelles, des ateliers, des aménagements agricoles sur plus de 3 hectares, 1 irrigation fonctionnelle, 1 pont suspendu et 1 route inachevée. Les journées sont longues et le travail harassant, avec une route construite à flanc de ravin. La colonie pénitentiaire est un lieu à la discipline très stricte, de violence avérée et pas moins de 14 enfants vont

décéder au pénitencier, en particulier lors du travail de construction de cette route. Plus d'un millier d'enfants, entre 8 et 21 ans, ont vécu dans ce pénitencier lors de cette période.

Mme BLANCHARD présente ses sources avec la correspondance qui comprend des milliers de lettres entre les frères et le père et sa congrégation du Saint-Esprit. Elle dispose également de répertoires qui permettent de recenser les entrées et sorties d'enfants, et la durée de leur placement. Elle évoque également des archives judiciaires. 100 dossiers ont été retrouvés pour une analyse fine des informations biographiques des prévenus et surtout des éléments précis sur les faits et les décisions judiciaires prises. Elle souhaite dorénavant se concentrer sur des archives inédites de la protection de l'enfance dont celles de l'Association pour la Protection de l'Enfance Coupable ou Abandonnée (APECA).

M. ROBLÉDO s'interroge sur les arguments qui ont conduit à la fermeture du pénitencier.

Mme BLANCHARD explique qu'il ferme ses portes en 1880 non pas du fait de la maltraitance subie des enfants mais parce que les antagonismes politiques entre le gouvernement colonial et les spiritains sont extrêmement forts à partir des années 1874-1875. Le gouvernement colonial retire sa confiance aux spiritains et préfère mettre les enfants placés dans une prison au cœur de Saint-Denis, mélangés avec les adultes.

M. SIMONEAU aimerait connaître l'âge minimum des enfants.

Mme BLANCHARD répond qu'il n'y a pas d'âge minimum dans la législation. Le plus jeune enfant qu'elle a retrouvé avait 9 ans.

M. SIMONEAU aimerait aussi savoir s'il existe d'autres pénitenciers équivalents pour les enfants en métropole ou ailleurs.

Mme BLANCHARD souhaitait montrer à quel point ce pénitencier est dans la continuité de ce qui se passe en métropole. Le modèle est les colonies pénitentiaires en métropole comme Belle-Ile en Mer par exemple. Il se passe les mêmes choses dans ces colonies pénitentiaires.

Un administrateur se demande si de jeunes filles étaient également présentes au pénitencier.

Mme BLANCHARD explique qu'il n'y avait que des garçons à l'Ilet à Guillaume et les jeunes filles étaient a priori prises en charge dans un nombre très restreint par des religieuses. Elle ne dispose pas encore des archives mais les étudiera prochainement.

Mme CAMUS aimerait savoir si des pratiques sont éventuellement à reproduire.

Mme BLANCHARD se place dans la recherche dure et non dans les préconisations. Il est compliqué de répondre à cette question mais elle espère que les instances politiques lisent parfois les travaux de recherche scientifique afin d'inspirer leurs pratiques.

Mme CAMUS imagine que les démarches méthodologiques sont diverses et aimerait savoir si des logiciels d'analyse de données ont été utilisés.

Mme BLANCHARD a travaillé sur des corpus plus contemporains mais pas sur des logiciels linguistiques. Elle a néanmoins créé des bases de données pour trier les informations et élaborer des corpus significatifs puisqu'il y a d'abord une analyse quantitative avant une analyse qualitative. Beaucoup de documents sont en effet à traiter.

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17H30.

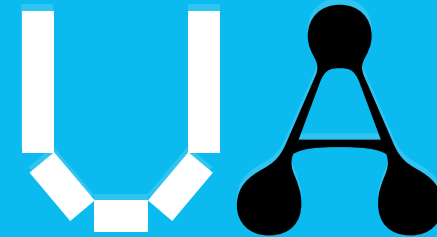
Le Président  
de l'Université d'Angers  
*Christian ROBLÉDO*

#### **4. ANNEXE : diaporama de la séance du 13 novembre 2023**

# Commission recherche du 13 novembre 2023



université  
angers



# Ordre du jour

## **1 - Informations générales**

- Bilan annuel des PUR
- Comité d'éthique Recherche COMUE Angers-Le Mans

## **2 – Affaires statutaires**

- Règlement intérieur des laboratoires – vote

## **3 – Vie des laboratoires**

- Présentation projet CPJ Maël BAUDIN (IRHS) - information
- Présentation projet CPJ Véronique BLANCHARD (TEMOS) – information



# Informations générales

- Bilan annuel des PUR
- Comité d'éthique Recherche COMUE Angers-Le Mans

# Bilan annuel PUR Presses universitaires de Rennes

Commission Recherche du 13.11.2023

# Convention PUR

**Partenaires SAIC Edition : Université d'Angers** | U Rennes 2 | U Bretagne Occidentale | U Bretagne Sud | Le Mans université | Nantes Université | U Poitiers | U Rennes 1 | U La Rochelle | U Orléans | Paris Est Sup

## Gouvernance des PUR (Saic Edition)

- Conseil de gestion : bilan d'activité / budget (**Représentante UA : Nathalie Clot**)
- Comité éditorial : détermine la politique éditoriale

(**Représentantes UA : Isabelle Trivisani-Moreau / Florence Alibert**)

**Convention** renouvelable tous les ans par reconduction tacite, aménagée début 2023 avec investissement dans le volet Science Ouverte

**Adhésion : 28 000 € / an** - Engagements PUR : 8 éditions d'ouvrages par an dont Science Ouverte

+ services complémentaires (texte, iconographie, mise en page, promotion, diffusion et distribution commerciale )

**1<sup>er</sup> éditeur universitaire public français; 3<sup>e</sup> éditeur universitaire français (après 2 éditeurs privés: Ellipses et PUF)**

**~ 6 000 volumes pour le fonds**

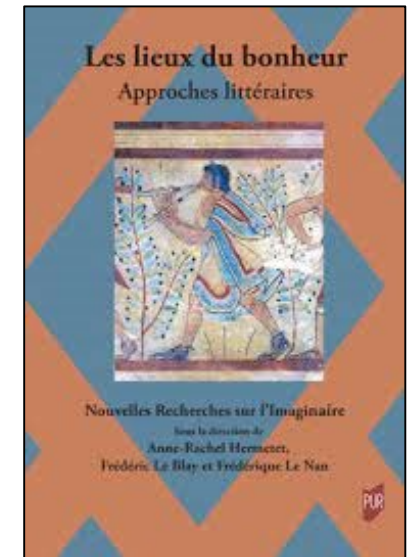
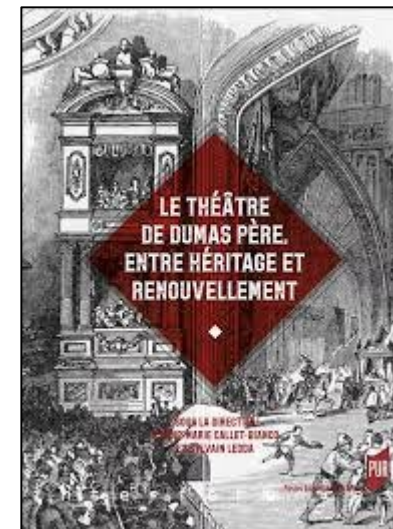
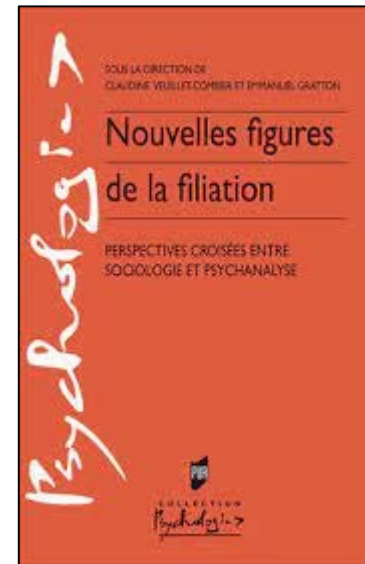
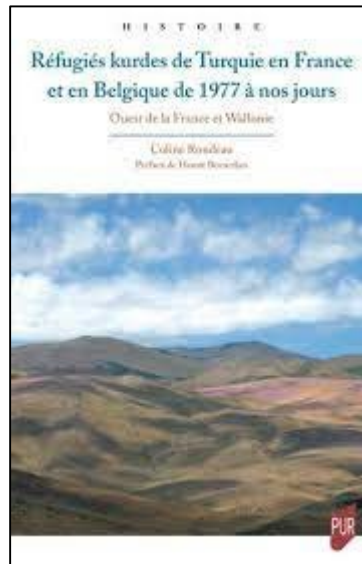
**~ 200 titres/an dont 12 revues**

**une cinquantaine de collections vivantes**

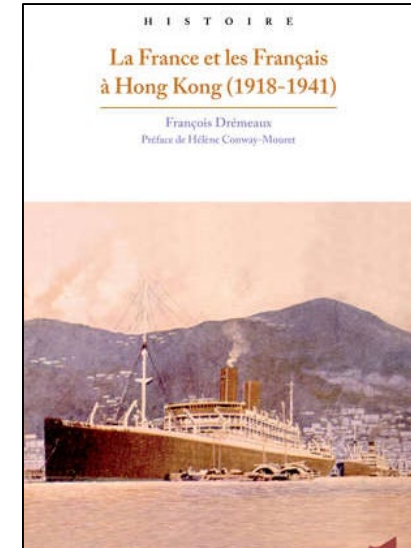
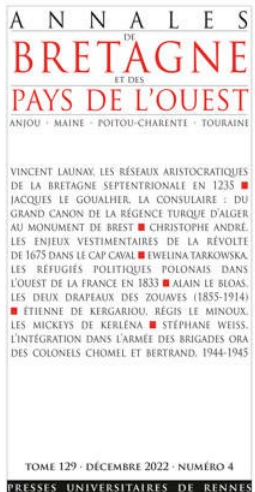
**bientôt 2000 ouvrages en open access (freemium)**

**Autres partenariats:** IDA, Centre de recherche du Château de Versailles, Musée de la céramique de Sèvres...

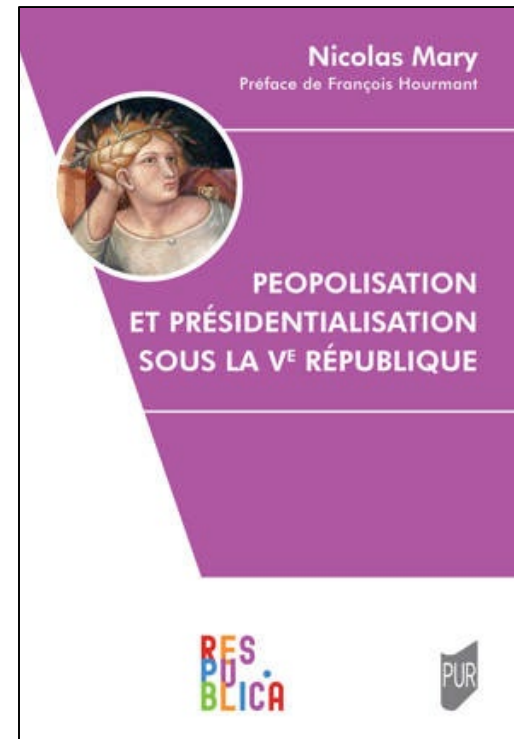
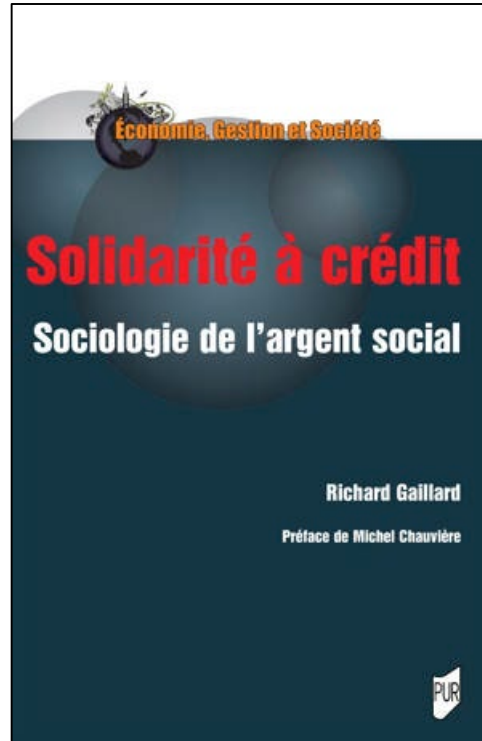
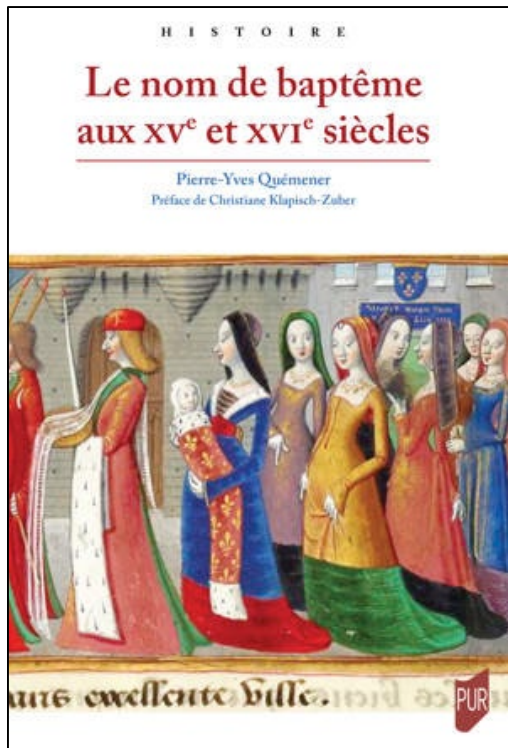
# Science Ouverte : quelques ouvrages du fonds en libre accès sur [books.openedition.org](https://books.openedition.org)



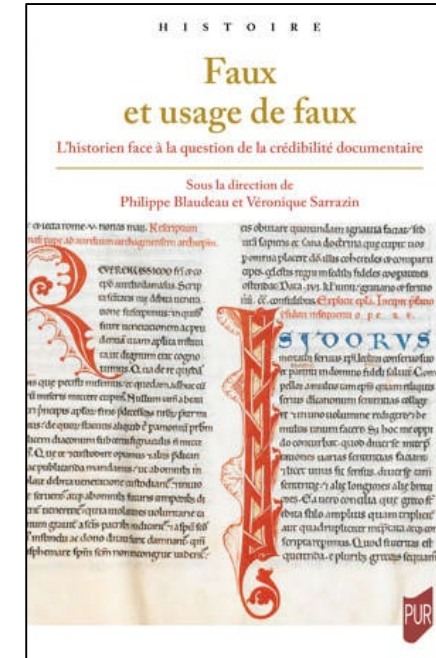
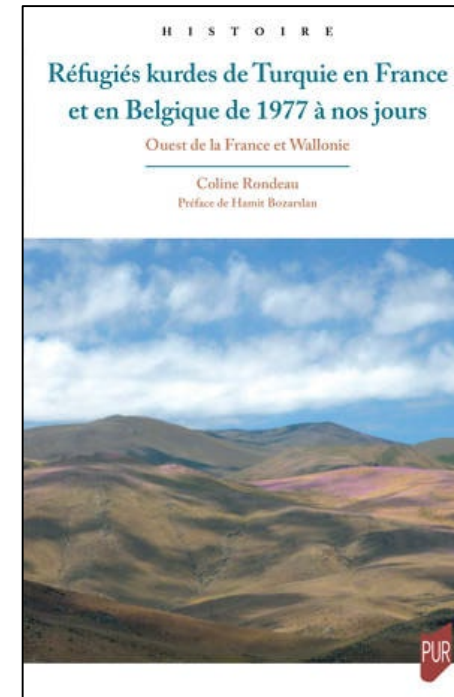
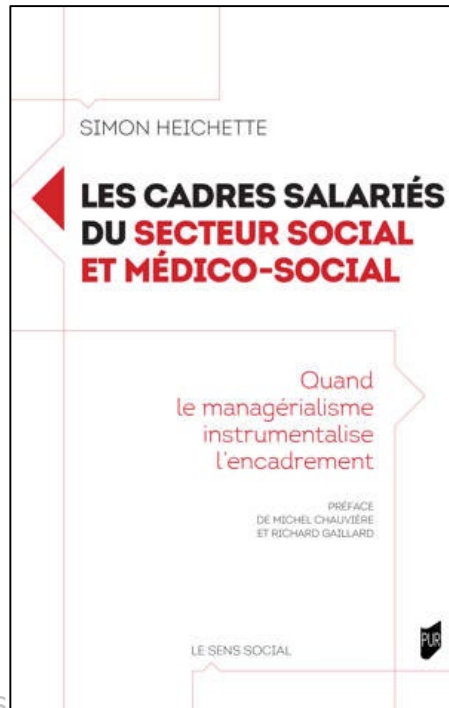
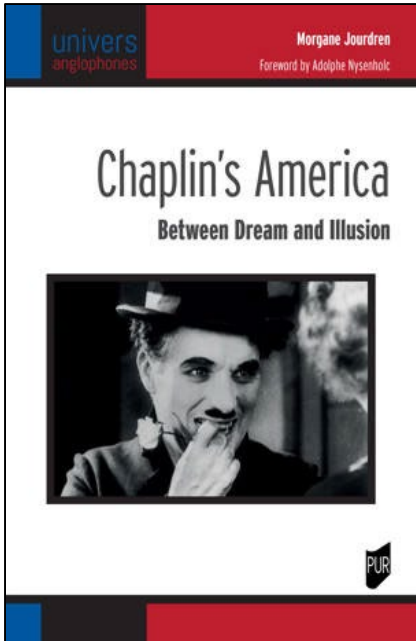
# Rappel Parutions 2022



# Parutions 2023



# Parutions 2023 (suite)



# Ouvrages acceptés, à paraître

## Prochaines parutions

Florence Alibert, *Cathédrales de poche* (février 2024, 2 lignes)

Isabelle Mathieu et Isabelle Ortega, *L'ingouvernabilité en question* (février 2024)

David Niget, *Cloîtrées*

Jean-René Morice, Guy Saupin, Johan Vincent, Nadine Vivier, *Nouvelles lectures patrimoniales* (2 lignes)

Bertrand Delahaye, *Jacques-Antoine Coquille d'Alleux*

Carole Auroy et André-Alain Morello, *Entre deux mondes. Julien Green et la formation de l'esprit*

Florian Allain, Mathilde Amiaud, Eloïse Petit-Prévost-Weigand, *Droit et incertitude*

Xavier Tabet, Françoise Martinez, Manuelle Peloille, *Fabriques latines des eugénismes*

Collectif (UBO, LMA, UA), *Cartographier le commerce*

Andrea Masnari, *Savoirs scientifiques et savoirs occultes*

Isabelle Mathieu et Thierry Pécout, *L'Anjou en partage. Hommages à Jean-Michel Matz* (2 lignes)

Joël Hautebert, Anne Dobigny, Carole Auroy, *La Pandémie dans l'histoire*

Romain Robinet, *De la jeunesse aux Amériques*



# En cours

- Projets de transformation de thèse acceptés: 6
- Manuscrits entre 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> expertise: 4
- Manuscrit en attente de 1<sup>ère</sup> expertise: 1
- Projet « Comme au labo » avec l'Association des Petits Débrouillards Grand Ouest (2 lignes)

# Utilisation du quota annuel

- Quota complet jusque fin 2022
- Pour 2023: la moitié des 8 lignes utilisées par des volumes acceptés définitivement (sans les manuscrits « en cours »)

# Politique éditoriale: ouverture au grand public

- Développement des beaux livres
- Développement des manuels
- Expérimentation vers la BD
- Collection « Épures »



université  
angers

## Une nouvelle collection : Épures

**De solides petits essais inédits en livre de poche. Des livres écrits pour tous sur des sujets de société ou des objets fascinants abordés par l'ensemble des sciences humaines et sociales. Libérés des lourds appareils de notes et de bibliographie, ces courts ouvrages (entre 128 et 144 pages) se veulent, autant qu'il est possible, des épures.**

**Auteurs recherchés !**

Commission Recherche 13.11.2023



Philippe Grosos

## La première image

L'Art préhistorique



direction de Jill Radford et Diana E. H. Russel

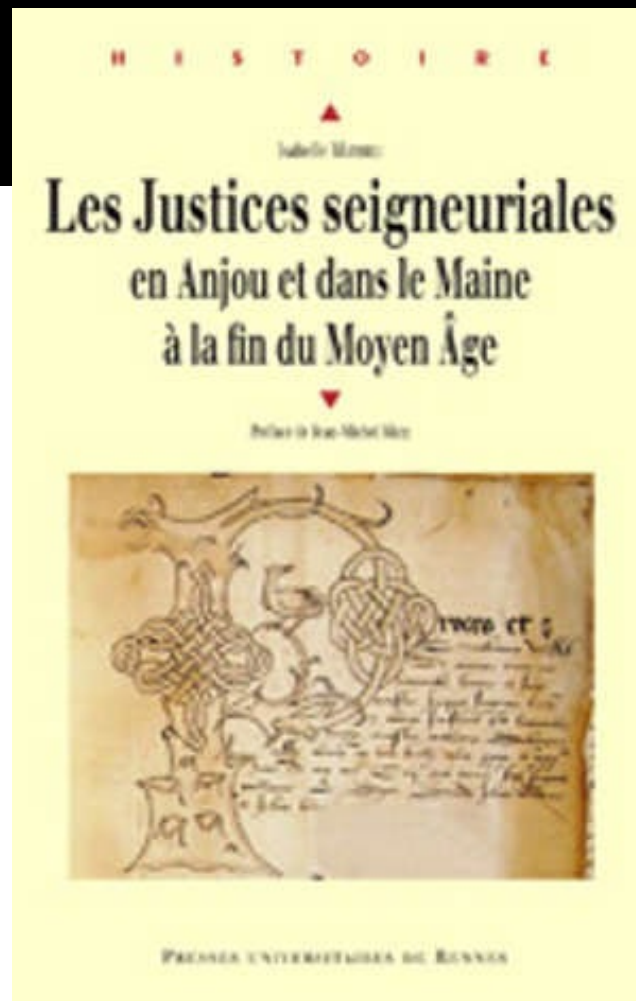
## Nommer le féminicide

épures 

épures 

# Politique éditoriale: internationalisation

- Vers le Québec: avec les Presses de l'Université de Montréal (coéditions ; mutualisation de numérisation du fonds)
- Intégration d'un nouveau partenaire dans le SAIC  
Edition: Université de Lausanne (au 1<sup>er</sup> janvier 2024)
- Projet d'une collection en langue anglaise



## Fêter les 30 ans de la collection Histoire

Les Presses universitaires de Rennes fêtent en 2023 les 30 ans de la collection Histoire, le vaisseau amiral de la maison d'édition. Forte de ses 1200 titres et de ses 7 séries, la collection dirigée aujourd'hui par 5 chercheurs est devenue l'un des lieux éditoriaux les plus reconnus de la recherche historique francophone.

A l'occasion de cet anniversaire, l'exposition des PUR en ses 11 universités partenaires raconte 30 ans au service de la recherche universitaire mais aussi, plus largement, au service d'une discipline essentielle à l'identité et à la liberté des citoyens comme des sociétés.

# Le frisson et le baume

Expériences féminines du corps au Siècle des

Nahema Hanafi



## Une exposition à la MRGT (septembre – octobre 2023)

La Collection Histoire et l'Université d'Angers

- Les chercheuses et chercheurs de l'Université d'Angers publient dans la Collection Histoire des Presses Universitaires de Rennes des travaux qui reflètent plusieurs des objets scientifiques et des enjeux épistémologiques de laboratoires en Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales.
- Les Historien.es et Archivistes du CERHIO (Centre de Recherche Historique de l'Ouest, CNRS-UMR 6258), puis de TEMOS (Temps, Mondes, Sociétés, CNRS-UMR 9016) ont pu tout particulièrement y valoriser des thèses, des monographies ou des projets collectifs en Histoire antique, médiévale, moderne ou contemporaine, comme en archivistique.
- Diachronie et pluridisciplinarité ont également toute leur place dans les volumes publiés, pour révéler la fécondité d'approches décloisonnées, ouvertes notamment aux travaux des spécialistes de Langues et littératures de l'Université d'Angers comme aux sciences sociales dans leur diversité.
- Sans exclusive, bien sûr, plusieurs thèmes de recherche qui contribuent à construire l'identité de la recherche UA sont ici mis en valeur : l'histoire de l'Anjou, de la justice et du judiciaire, des communautés, des conflits, de la violence, de la culture savante et de l'érudition, de la pensée religieuse, de l'archivistique, du changement social et des régulations sociales, de l'enfance et de la jeunesse, ou du corps. Les prismes du genre, de l'âge ou les approches transnationales identifient aussi la recherche valorisée dans cette collection, comme dans d'autres de la Maison PUR.

Université d'Angers - Commission Recherche 13.11.2023

# Des paléographes aux archivistes

L'Association des archivistes français au cœur  
des réseaux professionnels (1970-2010)

Damien Hamard  
Préface de Patrice Marcilloux





## 2024 - les 40 ans des PUR

- **Un cycle d'actions à définir**
  - Une exposition rétrospective ?
  - Des conférences ?
  - Des liens avec la pédagogie (mémoires de recherche) ?
  - Quelles actions de communication pour valoriser les collections dans leur perspective historique et montrer les nouveautés ?
- **Un groupe de travail dédié prépare cette future célébration**

**POUR INFORMATION**



# Comité Ethique Recherche UA/LMU

Bilan Activité 2023

# CER COMUE

Comue expérimentale  
**Angers - Le Mans**

Compétence transférée à la  
COMUE depuis le 01.01.2021



Mise en œuvre depuis  
01.01.2023

## Une procédure de saisine :

- aiguillage préalable (site web) sur « **le champ d'application** » pour savoir si le projet relève d'un CPP, du CER ou d'aucun comité.
- le dossier de saisine téléchargeable en ligne

## Un délai à anticiper

- Dossier à transmettre 3 semaines avant le CER ciblé

## Projets concernés :

- Les projets de recherche **individuels** (y compris les thèses), ou **collectifs**, hors rapports de fin d'étude ou thèses de médecine
- Les projets dont la **gestion financière** est **assurée par l'UA ou LMU** sont prioritaires.
- Les projets dans presque **toutes disciplines**.
- Les projets dont les inclusions n'ont pas commencé

# Equipe opérationnelle du CER Ua

## Composition transitoire

### Membres statutaires

- Vice-président Recherche : **Philippe SIMONEAU** (représentant du pdt COMUE pour présider) / **Gérald BILLARD**
- Vice-Président délégué à la Valorisation : **Pascal RICHOMME** / **Gérald BILLARD**

### 6 représentant.e.s des Structures de coordination recherche désigné.e.s par les VP Recherche

- **Frédéric LARDEUX** / **Jean-Luc MOUGET**
- **Philippe ALLAIN** / **Sébastien ANGONNET**
- **Antoine BEGUIN** / **Yu-Chen CHEN**

### 6 EC/C élus.es par la Commission Recherche ou Sénat Académique

- **Aubeline VINAY** / **Anthony LARCHER**
- **Marie BONNIN** / **Florent CARLIER**
- **Fanny OLLIVIER** / **Amélie NOTAIS**

### 2 doctorant.e.s élu.e.s par la Commission Recherche ou sénat académique

- **Cathy DISSLER** (supp : **Clotilde LETANG**)
- **Poevai LEQUERRE**

### 2 Référent.e.s Intégrité Scientifique :

- **Daniel SCHAUB**
- **Céline BEGUIN**

### Invité.e.s

- Les délégués à la protection des données (DPD) : **François AUZANNE** / **Violaine DUMUR**
- Directrice de la DRIED, ou représentant.e : **Bénédicte GIRAULT** / **Adrien FAUCON**
- Responsable du Userlab : **Florian Focone** / **Nicolas JAUDRONNIERE**
- **Agent comptable COMUE : Guillaume LAMULLE**

# Chiffres au 31.10.2023

4 CER  
~1 tous les 2 mois

14 saisines  
(17 en 2022 sur CER  
UA)

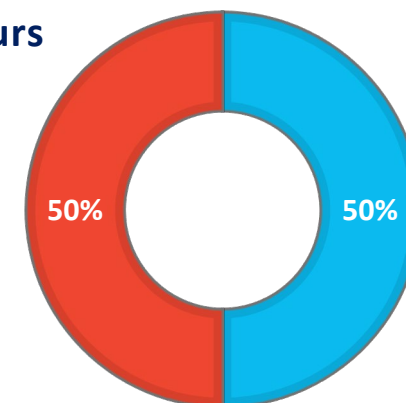
- 4 avis favorables
- 10 avis favorables avec recommandations
- 1 audition complémentaire
- 1 accompagnement individualisé

- Une grande variété de sujets abordés, essentiellement en Sciences Humaines et Sociales
- Les thématiques en lien avec les disciplines de Psychologie fortement représentées ( 64% des dossiers)

Unités de Recherche	2023 (2022)
LPPL (UA)	7 (1)
CLIPSY (UA)	3 (3)
GRANEM (UA)	1 (5)
MINT (UA)	1 (0)
ARGUMANS (LMU)	2 (0)
<b>TOTAL</b>	<b>14 (9)</b>

## Répartition demandeurs

■ Doctorant ■ EC / C ■



# Fonctionnement

## Depuis 2018

- 17 CER UA + **4 COMUE** (environ 4 à 6 par an)
- 52 saisines UA + **14 COMUE** depuis 2018 avec tendance à la hausse du nombre de saisines (tendance nationale)
- 5 dossiers refusés UA + **8 COMUE** (CER non compétent, dossiers hors champ CER ou dossiers incomplets)
- 2 auditions UA + **1 COMUE** des porteurs projets pour demandes de clarifications ou renseignements complémentaires

## Le Dossier de saisine est constitué du :

- Formulaire pour expliciter la démarche
- Document de recueil de consentement des participants
- Document d'information destiné aux participants

Evaluation des dossiers : 2 rapporteurs par dossier (1 UA + 1 LMU)

Dossiers déposés sur plateforme à disposition des membres du CER pour consultation

Discussion sur chaque dossier en séance

## Les recommandations les plus fréquentes émises par le CER UA :

- Modalités d'anonymisation des données
- Modalités de conservation des données
- Adresse de contact universitaire générique

## En 2023

- Révision du formulaire de saisine (forme et contenu)
- Rédaction d'un guide de bonnes pratiques en cours

**POUR INFORMATION**

# Affaires statutaires

Règlement intérieur IRHS

Selon modèle INRAE

**POUR VOTE**

# Vie des laboratoires

- Présentation projet CPJ Maël BAUDIN (IRHS) – information
- Présentation projet CPJ Véronique BLANCHARD (TEMOS) – information

# Understanding the molecular mechanisms regulating host adaptation of *V. inaequalis*

Maël Baudin

13 November 2023

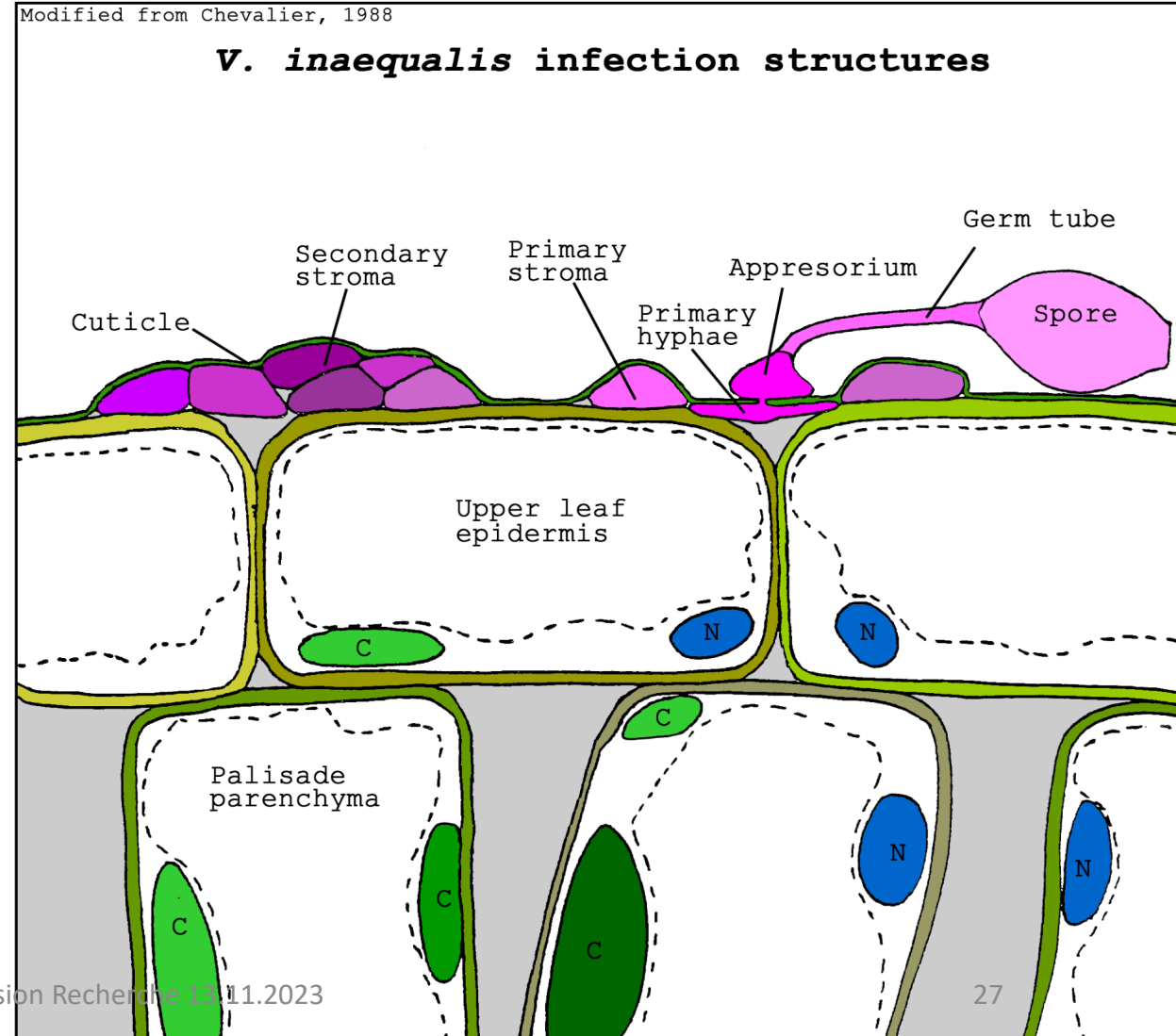
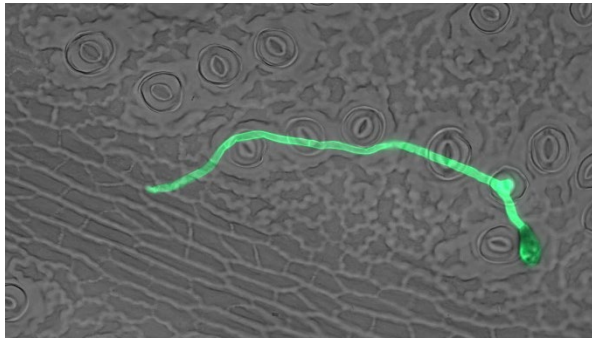
CPJ Funghyb



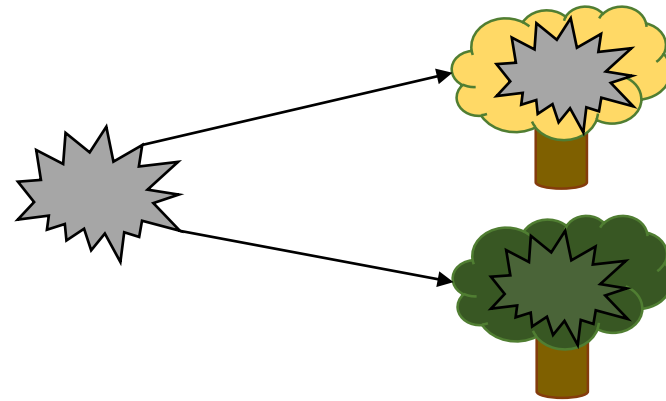


# *Venturia inaequalis* is the causal agent of apple scab

- *V. inaequalis* is pathogenic fungus
- Responsible for scab diseases on apple and related species
- ~20 treatments / year in apple orchard



# Hide and seek game between host plants and pathogens



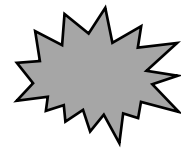
## Disease

Pathogen strain adapted to this host

## Resistance

Pathogen strain not adapted to this host

## Hide and seek game



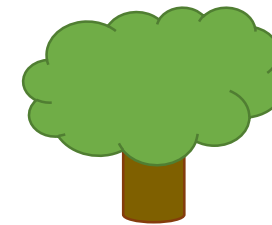
**Pathogen:**

Remain undetected and obtain nutrients



Survive and colonize

**Virulence genes**



**Host:**

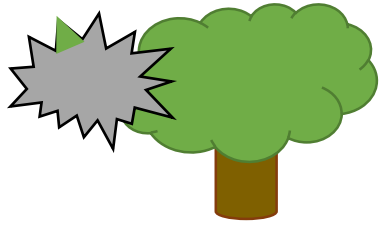
Identify threat



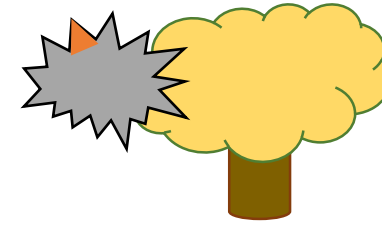
Mount efficient and durable resistance

**Resistance genes**

# Virulence and avirulence determinants regulate host adaptation

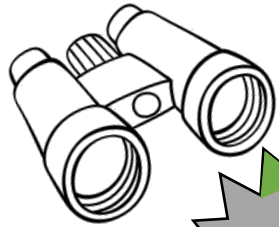


**Resistance**

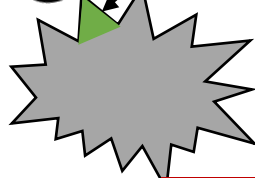


**Disease**

Resistance genes

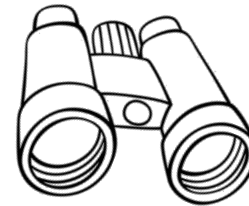


Avirulents determinants

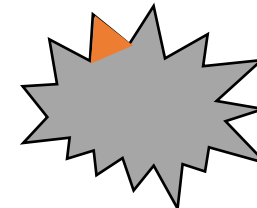


Virulence genes

Resistance genes



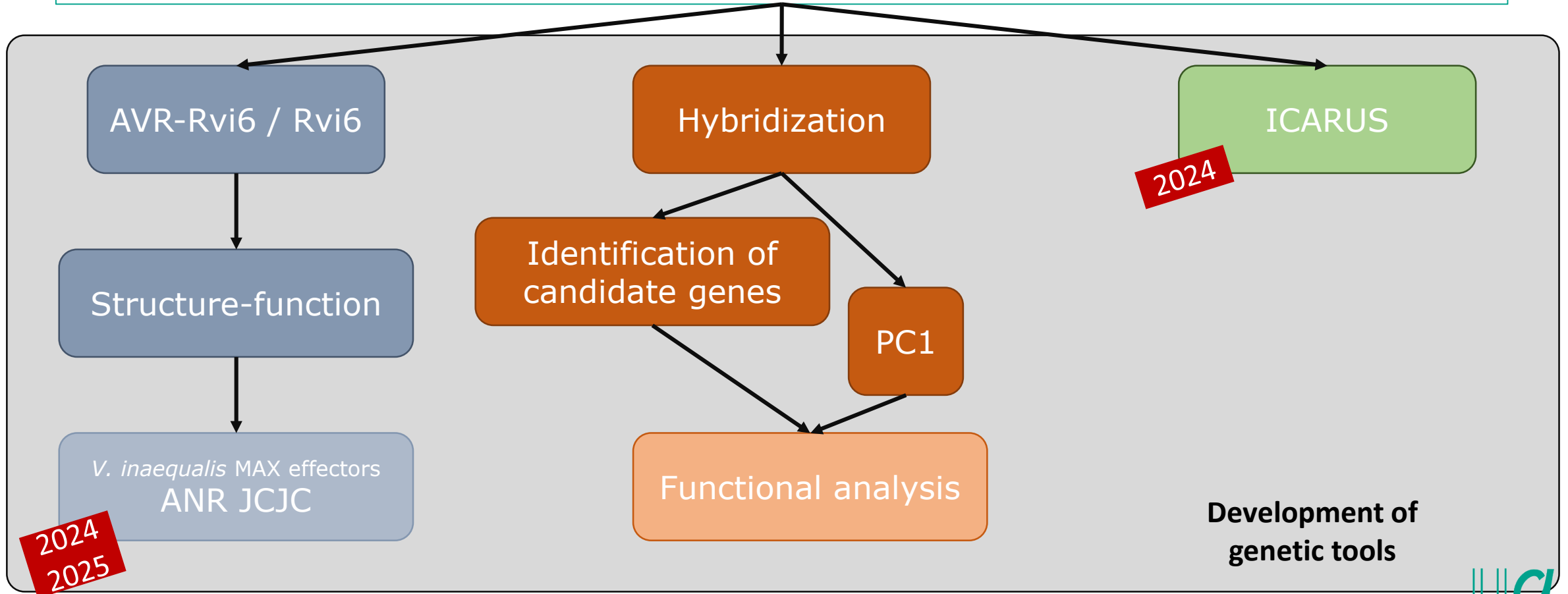
?



Virulence genes

# Research projects

Understanding the molecular mechanisms controlling the host specificity of *V. inaequalis*



# People involved

Bruno Le Cam  
DR INRAE

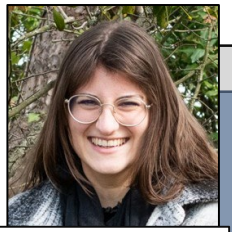
Valérie Caffier  
CR INRAE

Christophe Lemaire  
MCF UA



Mélanie Sannier  
Technician (INRAE)

Understanding the molecular mechanisms underlying the host specificity of *V. inaequalis*



Ilona Pires  
M2 intern (CPJ)

AVR-Rvi6 / Rvi6



Sirine Benmamar  
PhDstudent (CPJ)

Structure-function

2024-2025

*V. inaequalis* MAX effectors  
ANR JCJC

Identification of candidate genes

Hybridization

PC1

Functional analysis



Antoine Porquier  
Postdoc (CPJ)

2024

ICARUS



Tehani Faucon  
M1 intern (CPJ)



Clémentine Duplaix  
Technician (INRAE)

Development of genetic tools

# Understanding how hybridization shapes *V. inaequalis* populations



Antoine Porquier  
Postdoc (CPJ)



Mélanie Sannier  
Technician (INRAE)

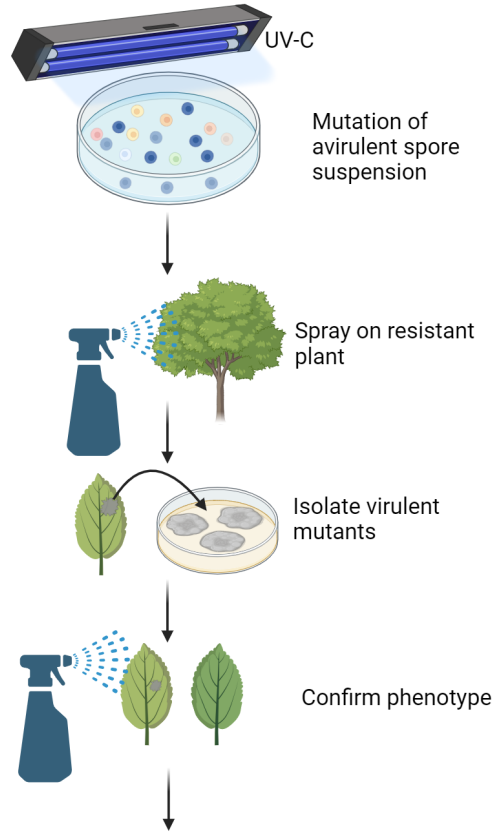
Hybridization = sexual reproduction between 2 distant populations  
→ Generate diversity

Strong phenotypes observed with hybridization events in *V. inaequalis*:

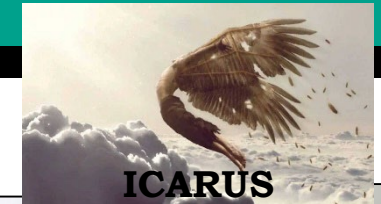
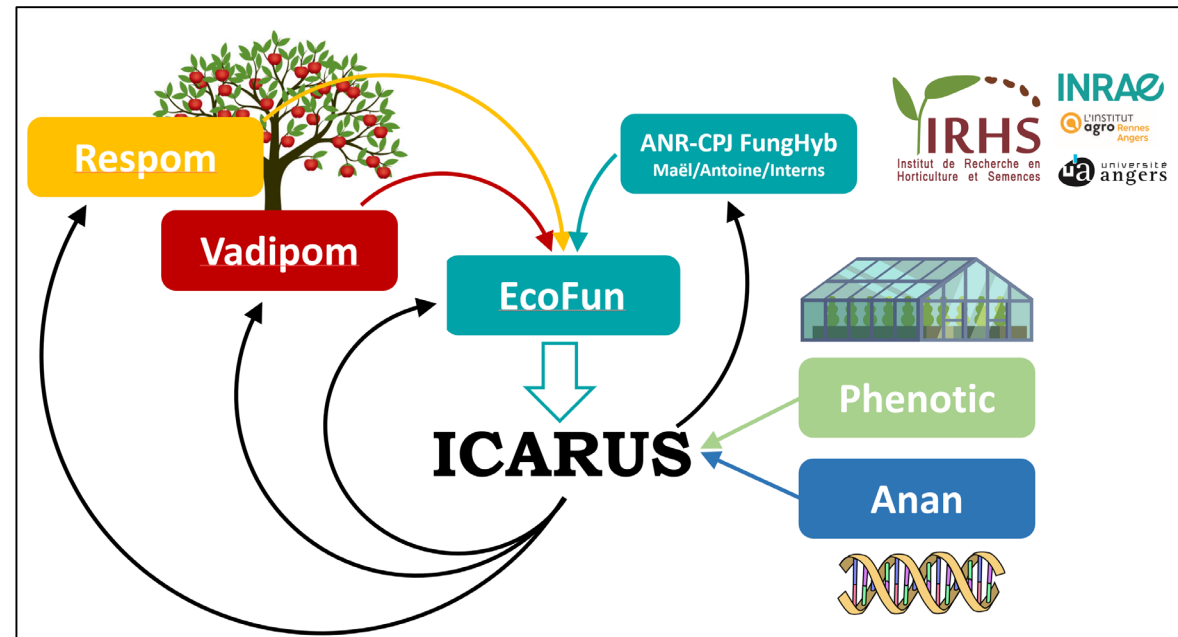
Population 1	Population 2	Phenotype of hybrids
Wild	Domesticated	<b>More virulent</b> on wild host <b>Non virulent</b> on domesticated host
Pyracantha	Domesticated	<b>Virulent</b> on Pyracantha host <b>Non virulent</b> on domesticated host


- Identify the genetic determinants controlling these phenotypes
- Functional analysis of candidate
- Sexual reproduction of *Venturia*

# Identification of *V. inaequalis* major avirulent determinants




R	<i>Rvi1</i>	<i>Rvi2</i>	<i>Rvi3</i>	<i>Rvi4</i>	<i>Rvi5</i>	<i>Rvi6</i>	<i>Rvi7</i>	<i>Rvi8</i>	<i>Rvi9</i>	<i>Rvi10</i>	<i>Rvi11</i>	<i>Rvi12</i>	<i>Rvi13</i>	<i>Rvi14</i>	<i>Rvi15</i>
AVR	?	?	?	<i>AvrRvi4</i>	?	<i>AvrRvi6</i>	?	?	?	?	?	?	?	?	?
Durability	-	++	-	++	++	+	+	-	++	+	+++	++	++	++	+++
Screen	2025	2025	2025	-	2025	2023	2025	2026	2026	2026	2024	2024	2026	2024	2024







Tehani Faucon  
M2 intern (CPJ)



Mélanie Sannier  
Technician (INRAE)



Antoine Porquier  
Postdoc (CPJ)



Clémentine Duplaix  
Technician (INRAE)

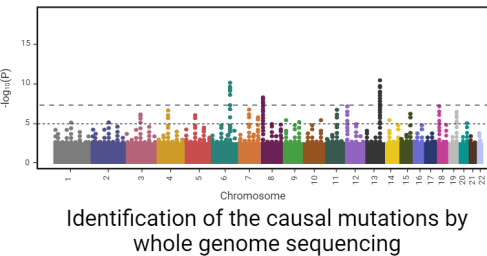


Figure 1: Workflow for the forward genetic screens

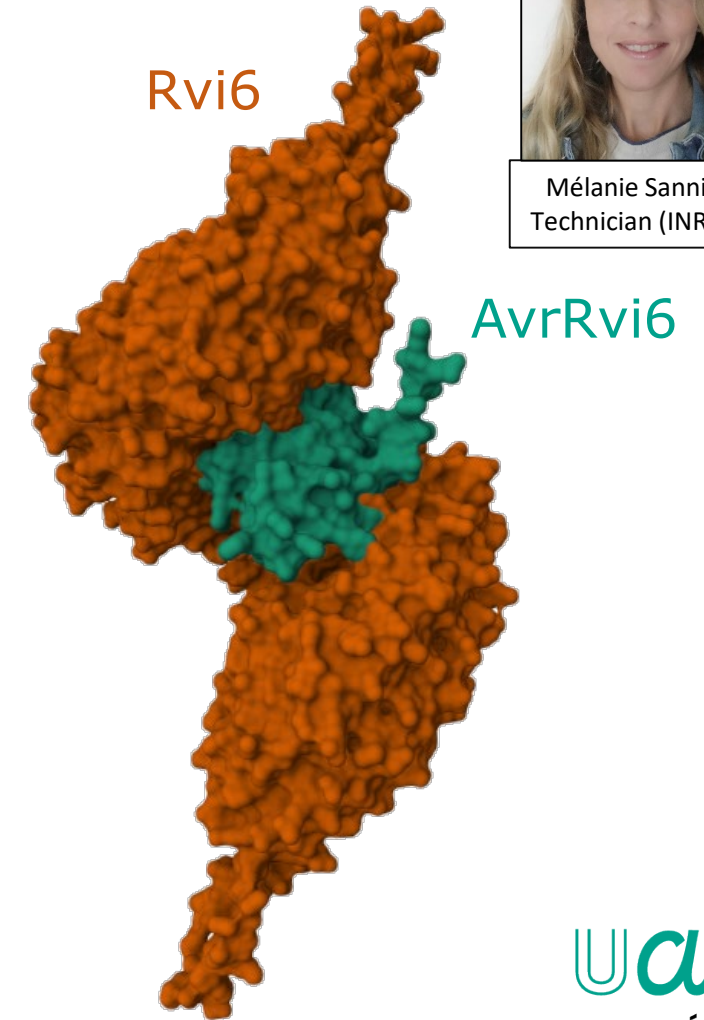
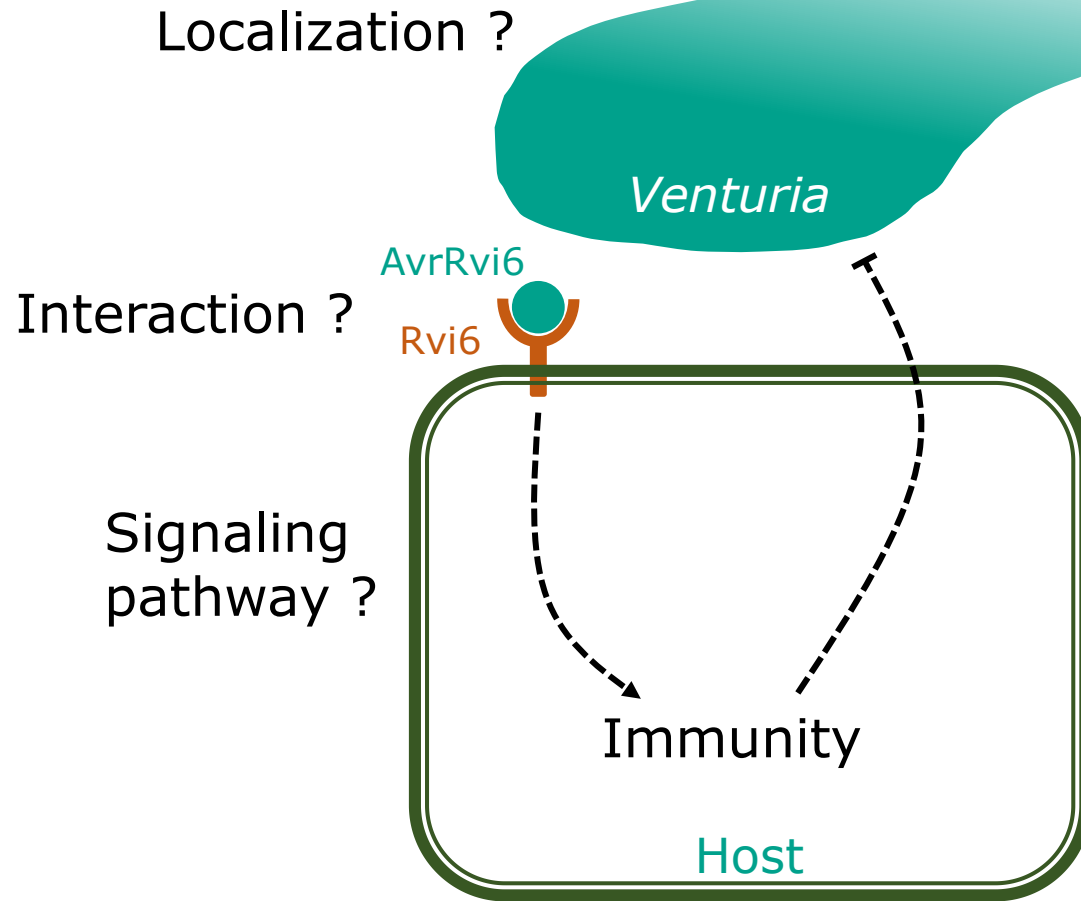
# AVR-Rvi6 is secreted protein that triggers immunity



Sirine Benmamar  
Doctorante (CPJ)



Mélanie Sannier  
Technician (INRAE)



Interaction modeled by  
AlphaFold multimer

Structure – Function analysis

Université d'Angers – Commission Recherche 13/11/2023



### **Equipe EcoFun :**

Antoine Porquier (Postdoc)  
Bruno Le Cam (DR INRAE)  
Christine Boursier (AJ INRAE)  
Christophe Lemaire (MCF UA)  
Clémentine Duplaix (TR INRAE)  
Maël Baudin (PJ UA)  
Maiwenn Gadras (IE INRAE)  
Mélanie Sannier (TR INRAE)  
Sirine Benmamar (Doctorante)  
Valérie Caffier (CR INRAE)



**univ-angers.fr**

### **Equipe pédagogique :**

Bruno Harmon (TR)  
Gontran Arnault (DCACE)  
Julia Courtial (MCF)  
Justine Colou (MCF)  
Laetitia Aymeric (MCF)  
Logan Suteau (DCACE)  
Louna Colaert (DCACE)  
Maël Baudin (PJ)  
Natalia Guschinskaya (MCF)  
Philippe Simoneau (PR)  
Thomas Guillemette (PR)  
Tristan Bouréau (PR)

Projet de recherche de la  
CPJ “Child studies” -2023-  
26

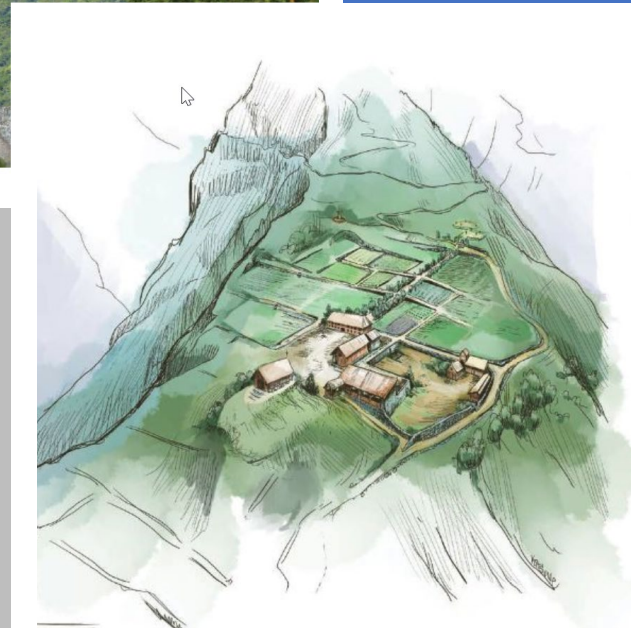
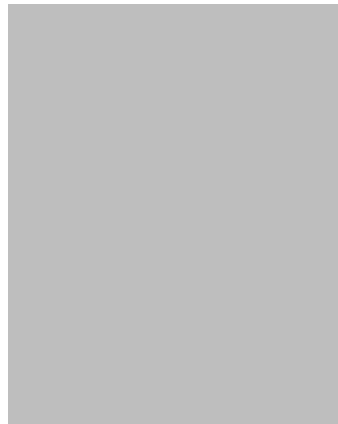
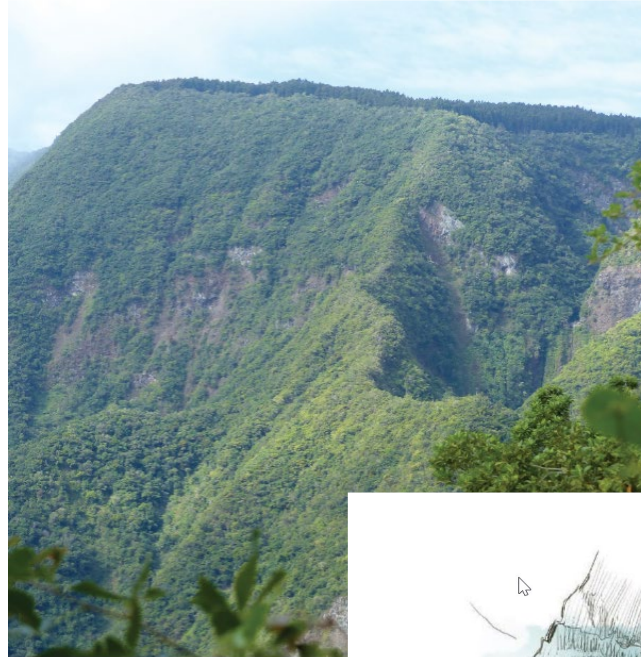
Une histoire de l’enfance  
“irrégulière” à la Réunion  
de 1858 à 1958



Commission recherche –13/11/23  
– Véronique Blanchard



Laboratoire TEMOS  
Temps, Mondes, Sociétés

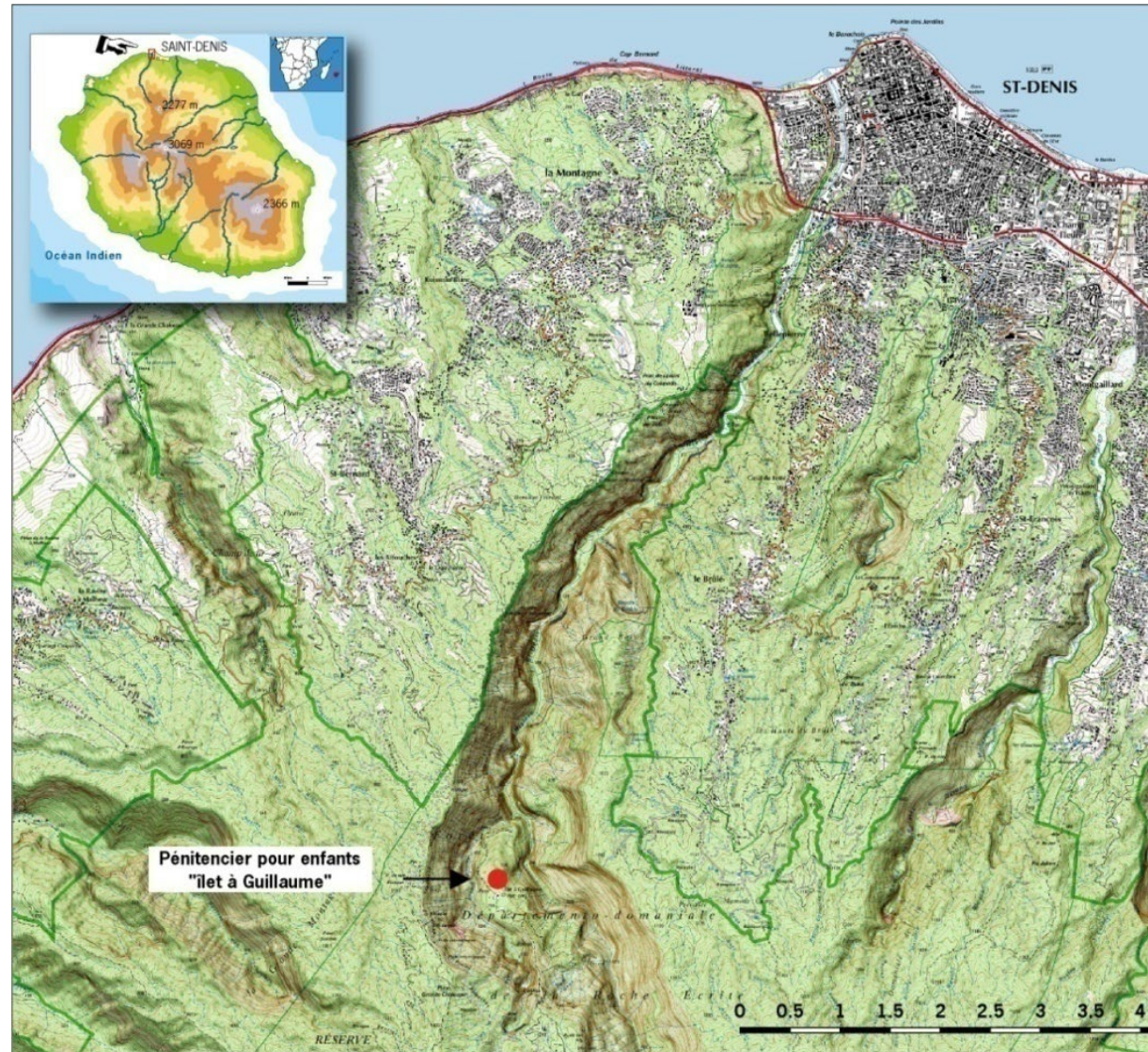


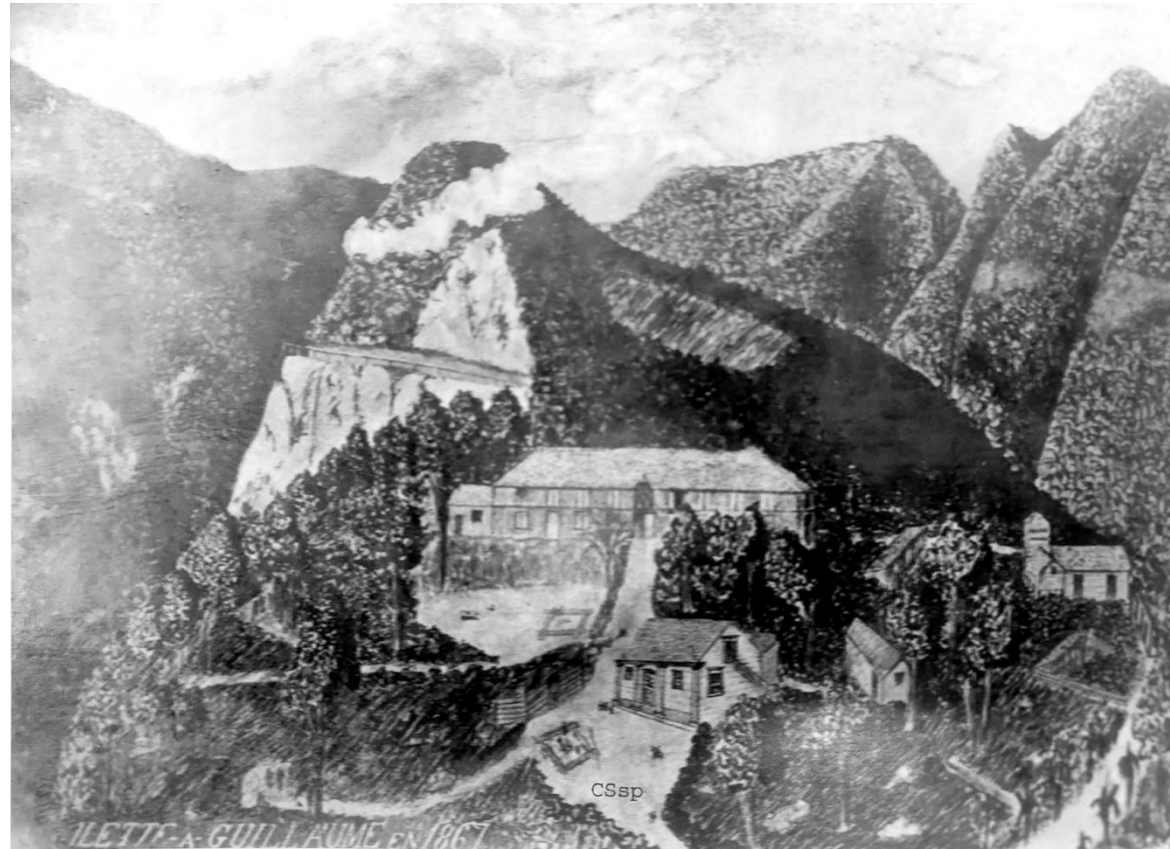
# Plan de la présentation

1. Une recherche initiée en 2020-2022 : Le pénitencier de l'Îlet à Guillaume et les premiers résultats.
2. Des sources nombreuses pour une histoire de l'enfance irrégulière inédite à la Réunion

## Le pénitencier de l'Îlet à Guillaume : les premiers résultats.

- Une législation réunionnaise pour les mineurs similaire à celle de la métropole
- La spécificité de l'engagisme et des « ateliers de discipline »
- St-Ilan (en Bretagne) : un laboratoire pour les spiritains, un modèle pour La Réunion





À 700 m d'altitude, un plateau de 5 hectares entouré par les bras Citron et Guillaume



Routes, pont et canalisation	Bâtis	Culture
<p><b>1865</b></p> <p>Les travaux de canalisation afin d'acheminer l'eau sur 180 m, ainsi que la construction de la route débutent et entraînent les premiers morts d'enfants.</p> <p>Malgré les pluies, 4km de routes carrossables sont réalisées et la fin des travaux est estimée pour 1867.</p>	<p>La chapelle provisoire et la case des enfants (33x11m) sont construites.</p> <p>Dans le même temps, une nouvelle chapelle semble être construite tandis que le pigeonnier est finalisé.</p>	<p>La culture du café est lancée mais déficitaire par rapport aux prévisions. On trouve sur place des figes rouges, des Calebasses, la culture des pommes de terre, de chouchous, de maïs, et l'introduction du quinquina.</p> <p>De nombreux animaux sont présents : lapins, poules, vaches, cabris...</p>
<p><b>1868</b></p> <p>Le raccordement de la route entre l'ouest et l'est est lancé. La construction progresse et le Supérieur prévoit la fin de la jonction pour janvier 1872.</p> <p>Le pont lui, est en construction aussi. Avec son support réalisé en 1870, une bénédiction est envisagée pour mai 1872.</p>	<p>La maison des enfants est terminée. On trouve désormais une porcherie, une étable, une garenne pour 30 lapins.</p> <p>La plateaux a maintenant une case en bois (15x5m), un logement de tailleurs et un atelier de charpentiers alors que la forge est en finition. La case d'Alexandre est reconstruite.</p>	<p>La production de café est de seulement 120 kg pour l'année 1867 et provoque des déceptions. La culture des citrouilles ne fonctionne pas et le gingembre est quant à lui introduit.</p> <p>A la fin de cette période, de nouvelles promesses concernant le café voient le jour.</p>
<p><b>1871</b></p> <p>Le pont est achevé, ce qui n'est pas le cas de la route à laquelle il manque de la poudre pour finaliser la jonction de 400m.</p>	<p>Le souhait de refaire la chapelle est évoqué tandis que la case de F. Isaac est construite en bas du Plateau.</p>	<p>La culture de la vanille est mise en route.</p>
<p><b>1879</b></p> <p>La jonction de la route n'aura jamais lieu.</p>	<p>Les adultes et enfants quittent le plateau définitivement.</p>	



## *Emploi du temps :*

- *Lever : à 5h30 l'hiver et 4h30 l'été - Prières et rangement*
- *6h00 ou 5h00 : repas*
- *6h30-11h30 : travaux = routes, bâtis, jardins*
- *11h30-13h00 : repas et récréation*
- *13h00 - 17H30 : travaux = routes, bâtis, jardins*
- *18h00 - 18H30 : enseignement*
- *19h00 : repas*
- *19h30 : prières et coucher*



## Un premier portrait de groupe

Une communauté d'hommes dirigée pendant près de 10 ans par le Père Pineau. Plus de 11 frères présents sur le plateau dans les années 1869-1870.

Un collectif d'enfants jeunes (13-14 ans en moyenne), au nombre variable (de 20 à 220), composé de petits voleurs, vagabonds, essentiellement créoles, et « racisés ».

Une parole enfantine rare mais prometteuse.







# Des archives judiciaire s promette uses

Cour d'Assises de Saint-Denis (2U). 21 cartons consultés, avec des dossiers de procédure complets.

Registres des jugements du Tribunal correctionnel de Saint-Denis (série U875-U891) - Une cinquantaine d'affaires repérées impliquant des mineurs placés en correction

Même procédé pour les juridictions de Saint-Pierre. Les archives de la cour d'Assises ont été accessibles (soit 14 cotes 2U3 et 2U5 – essentiellement en réserve)

En revanche, les archives concernant les cours de Saint-Paul et Saint-André sont lacunaires et les années 1863-1880 n'ont pas été conservées ou retrouvées



100 dossiers retrouvés pour une analyse fine des informations biographiques des prévenus et surtout des éléments précis sur les faits et les décisions judiciaires prises.

N° 412 du Registre des pièces à conviction  
 Contrefaçon de billets de la Banque de la Réunion  
 Pièce arguée des faits  
 déposés ce jour 25 novembre mil huit cent soixante quatre  
 Juge du Tribunal, le Procureur de la République dirigé  
 le Parquet contre le N° Arthur (Eduard).



Paris le 9 Novembre 1874.  
 A. Paul Chénard H. Paul J. Paul  
 M. Paul J. Paul  
 L. Chénard  
 Colonels  
 Nogues Albert  
 S. B. H. L. PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE REUNION

Du 18 Novemb 1874

**INTERROGATOIRE.**

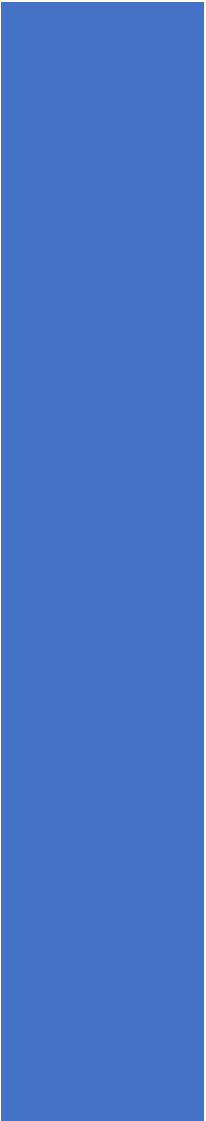
Ernest Chataf

S. M. de Depot

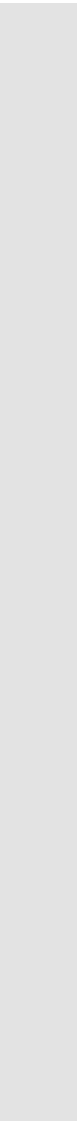
L'an mil huit cent soixante-quatre le vendredi 18 novembre 1874  
 d'heure en la Chambre d'Instruction du Tribunal de Première  
 de l'Arrondissement Sous-le-Vent, séant à Saint-Pierre, Ile de la Réunion.  
 Nous Soussigné Juge d'Instruction du sus-dit tribunal,  
 de votre humble Collège commis-greffier assis, content du siège.  
 vous fait extraire de la geôle de cette ville et conduire devant nous, libre et sans  
 être porté d'un gendarme chargé de prévenir son évasion, le prévenu  
 et l'avons interrogé ainsi qu'il suit:

**DEMANDE :** — Quels sont vos nom, prénom, âge, profession, demeure et lieu de naissance ?  
 Etes-vous célibataire, marié ou veuf ? Avez-vous des enfants ? le nombre.

**RÉPONSE.** — Je me nomme Ernest Chataf né le  
 huit Octobre 1833 domestique engagé au Gouvernement  
 à Saint-Pierre, ne et demeurant à Saint-Pierre célibataire  
 fils de Pierre Chataf et de Marie Victoire  
 n'ayant jamais eu condamné  
 D'après votre procès-verbal j'arrivai à Saint-Pierre  
 le mois d'Octobre et Novembre 1874, sous la main  
 d'un domestique un certain quantité de pièces  
 formant ensemble la somme de deux cent  
 trente francs au domicile et profession de  
 Gabriel Charpentier sous son étiquet le domestique  
 R. J. Charpentier et de M. Charpentier  
 par le gendarme qui me accompagné par  
 quinze 50 c. de gages par mois. Cependant  
 mon maître trava dans son armement  
 une certaine quantité de pièces de  
 en partie en cuivre et de mon en laide  
 de la sorte en un état qui se fallait que  
 de se empêcher de se faire voir, seulement  
 de se en son armement de ne pas les  
 de leur tant de leur coup et de son  
 qu'avec son de son travail au plus à chaque  
 occasion favorable  
 j'étais trava de M. Charpentier à  
 J. Chataf J. Chataf



Des voix  
singulièr  
es dans  
les  
archives  
judiciaire  
s



*« ... Ce qui m'a porté à cette action ce sont les mauvais traitements dont je suis constamment l'objet de la part de mon engagé. M. Ver m'a administré tant de coups à l'aide du premier corps contendant qui lui tombait sous la main, fer ou bois, que j'en ai la peau de la tête déchirée dans plusieurs endroits, la cicatrice que vous voyez au front au-dessus de l'œil est le résultat d'un de ces coups... » 23 octobre 1873*

# Des archives associatives et administratives à découvrir en mars 2024 à Saint-Denis

- Archives privées de l'APECA (Association pour la Protection de l'Enfance Coupable ou Abandonnée)

Accès aux documents administratifs de l'association de 1936 à 1955

Dossiers de mineurs (plus d'un millier)

- Archives des affaires sanitaires et sociales (Rapports annuels à partir de 1945)
- Archives du ministère de la justice (dossiers judiciaires et dossiers administratifs de l'Education surveillée, à partir de 1936).

# Enseignements

- 2023-2024 :

L3 – Enfance, jeunesse et régulations sociales, 19-20<sup>e</sup> siècles

M1 – Sources de l'histoire sociale

L1 – Histoire des mouvements sociaux

- 2024-25 :

L3 – Enfance, jeunesse et régulations sociales, 19-20<sup>e</sup> siècles

M1-M2 – Participation au nouveau Master « Études sur l'enfance et la jeunesse »



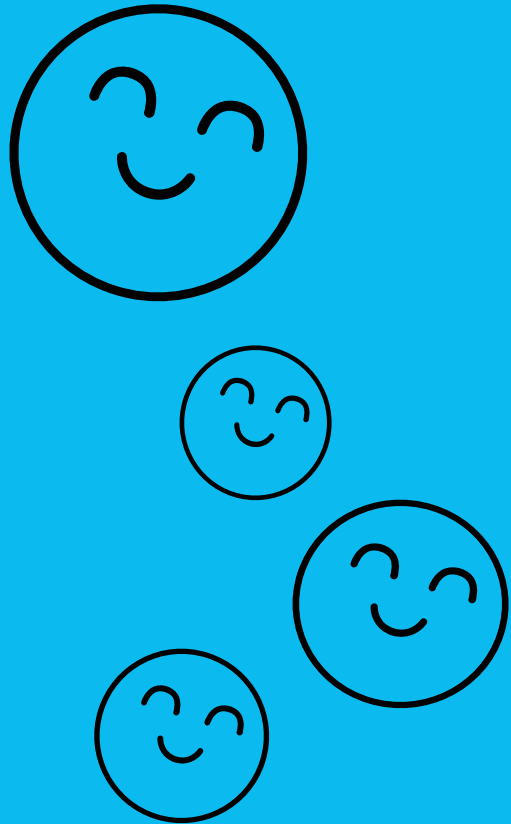
[univ-angers.fr](http://univ-angers.fr)

# Calendrier

**Lundi 04 décembre 2023 (14h30)**

**Lundi 15 janvier 2024 (14h30)**





Merci !